

**Présidence de M. Nicola Di Giulio, président**

**Membres absents excusés :** Mme Pauline Blanc, Mme Sima Dakkus, Mme Alice de Benoît, Mme Olivia Fahmy, M. Alain Hubler, M. Musa Kamenica, M. Sébastien Kessler, Mme Marie-Thérèse Sangra, Mme Sara Soto, M. Namasivayam Thambipillai, Mme Diane Wild.

**Membres absents non excusés :** Mme Alix Aubert, Mme Isabelle Bonillo, M. Matthieu Carrel, Mme Anna Crole-Rees, M. Jean-Pascal Gendre.

Membres présents	84
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

- Ouverture** La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil communal à l’Hôtel de Ville de Lausanne
- Le président** Informe de l’absence du syndic de 19h à 21h.
- Lettre** de la Municipalité (du 14 octobre 2021) demandant le traitement prioritaire pour le 09.11.2021 pour les points :
- **Préavis N° 2021/29** : – « Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/10 - Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu-dit « Pont de Fenil » à St-Légier »
  - **Préavis N° 2021/22** : – « Projet Métamorphose – Plaines-du-Loup, premier plan partiel d'affectation – Demande de crédit d'ouvrage pour la réalisation des aménagements définitifs des espaces publics et du parc du Loup - Demande de crédit pour le raccordement provisoire des cinq pièces urbaines au réseau de distribution d'électricité des Services industriels" »
- Communication du Secrétariat du Conseil** – 13 octobre 2021 : Commission permanent de politique régionale. Organisation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2022
- Communications municipales**
- 7 octobre 2021 : Pétition de Mme Tatiana Taillefert et consorts « Pour la piétonisation du passage entre la rue des Echelettes et la rue du Jura »
  - 14 octobre 2021 : Question n°15 de M. Alain Hubler, déposée le 5 novembre 2019 : « Evolution de la flotte des tl »
  - 28 octobre 2021 : Question n°7 de M. Jacques-Etienne Rastorfer, déposée le 1<sup>er</sup> juillet 2021 : « Un hommage lausannois à Marceline Cordone (Miéville) ? »
  - 28 octobre 2021 : « Question n°10 de M. Henri Klunge : « Devons-nous prémunir nos domaines contre la grêle ? »

## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

---

	– 28 octobre 2021 : Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation du Collège de Montriond
<b>Question écrite</b> <i>Dépôt</i>	de M. Jacques Pernet (PLR) : «Travaux à l'avenue Secrétan : nos contribuables ont-ils mérité pareil traitement ? »
<b>Question écrite</b> <i>Dépôt</i>	de M. Yvan Salzmann (Soc.) : « Endiguement du deal de rue nocturne à Lausanne et prise en charge des plaintes par la police »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de M. Mountazar Jaffar et consorts (Soc.) : «Pour un budget véritablement participatif et démocratique »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de M. Jean-François Cachin (PLR) : «N'oublions pas la prolongation du métro m2 »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de M. Oleg Gafner et consorts (Les Verts) : «Employeur responsable : pour un meilleur accompagnement des victimes de harcèlement sexuel et psychologique »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Joëlle Racine (Soc.) et consorts : « Pour une gérance de la ville plus humaine en matière de logements »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Françoise Piron (PLR) et consorts : « Stop à la guerre des trottoirs, rendons ces espaces aux piétons ! »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de M. Vincent Brayer (Soc.) et consorts : « Priorisation des rénovations énergétiques de bâtiments, emprunts et calculs d'opportunité »
<b>Postulat</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Pauline Blanc (PLR) et consorts : « Pour des poubelles publiques adaptées au tri sélectif ! »
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « Electricité : continuer à éclairer le débat »

## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

---

<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Louis Dana (Soc.) et consorts : «Violences en marge des manifestations sportives : la police doit s'expliquer ! »  _____
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Oleg Gafner (Les Verts) et consorts : « Lex Netflix : quelles garanties pour l'audiovisuel lausannois ? »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.  _____
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de Mme Manon Zecca (EàG) et consorts : « Aubépines 39 et 41 un projet qui fait mal au quartier »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.  _____
<b>Interpellation</b> <i>Dépôt</i>	de M. Johann Dupuis (EàG) et consorts : « Lausanne contaminée aux dioxines : qui doit assainir et qui va payer ? »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.  _____
<b>Interpellation</b> <b>Dépôt</b>	de Mme Françoise Piron (PLR) et consorts : « Deux ans sans piscine c'est trop »  L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.  _____
<i>Discussion sur procédure octroi urgence (Art.68 RCCL)</i>	Mme Manon Zecca (EàG), qui demande que le Conseil se prononce sur l'urgence. Mme Muriel Chenux Mesnier (Soc.), Mme Marlène Bérard (PLR), M. Ilias Panchard (Les Verts), M. Valentin Christe (UDC), M. Pierre Conscience (EàG)
<i>Vote s/octroi urgence</i>	Le Conseil, par 51 oui, 23 non et 4 abstentions <u>accorde l'urgence</u> à l'interpellation de Mme Manon Zecca.  _____
<i>Discussion sur procédure octroi urgence (Art.68 RCCL)</i>	M. Françoise Piron (PLR), qui demande que le Conseil se prononce sur l'urgence.
<i>Vote s/octroi urgence</i>	Le Conseil, par 27 oui, 48 non et 4 abstentions <u>refuse l'urgence</u> à l'interpellation de Mme Françoise Piron.  _____

Questions orales

- I. M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic
- II. M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- III. Mme Franziska Meinherz (EàG) ; M. Xavier Company, directeur des Services industriels
- IV. Mme Sarah Depallens (Soc.) ; M. David Payot, directeur de Enfance, jeunesse et quartiers
- V. Mme Denise Gemesio (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
- VI. Mme Alice Girardet (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- VII. Mme Mathilde Maillard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic
- VIII. Mme Magali Crausaz Mottier (EàG) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
- IX. M. Yohan Ziehli (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, Sécurité et économie

**R99-CD**  
[Rapport s/  
Préavis N°  
2021/22](#)

**Projet Métamorphose - Plaines-du-Loup, premier plan partiel d'affectation -  
Demande de crédit d'ouvrage pour la réalisation des aménagements définitifs des  
espaces publics et du parc du Loup - Demande de crédit pour le raccordement  
provisoire des cinq pièces urbaines au réseau de distribution d'électricité des  
Services industriels"**

**Rapporteur : [Benoît Gaillard](#) (soc.)**

*Discussion*

M. Valéry Beaud (Les Verts), M. Guy Gaudard (PLR), M. Vincent Vouillamoz (Vert'libéraux), M. Grégoire Junod (syndic)

*Vote s/concl. 1 à  
8*

Le Conseil, par 72 oui, 3 non et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 12'426'000.- dédié au périmètre du PPA 1 des Plaines-du-Loup afin de réaliser les espaces publics et le parc du Loup ;
2. de transférer le budget, les dépenses et amortissements du crédit d'ouvrage ouvert (1110.501.8513 et 1110.501.8514.1) du préavis N° 2018/01, sur le crédit prévu en conclusion 1 ci-dessus ;

3. de porter en amortissement du crédit mentionné en conclusion 1 ci-dessus les recettes liées aux redevances d'équipement ;
4. d'amortir annuellement le crédit prévu sous conclusion 1 ci-dessus par le budget de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, Service des parcs et domaines, rubrique 331 ;
5. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous conclusion 1 ci-dessus sous la rubrique 390 du budget de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, Service des parcs et domaines ;
6. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 270'000.- dédié au raccordement provisoire des installations de chantier des cinq pièces urbaines au réseau de distribution d'électricité des Services industriels ;
7. d'amortir annuellement le crédit prévu sous conclusion 6 ci-dessus par le budget de la Direction de la culture et du développement urbain, Secrétariat général, projet Métamorphose, rubrique 331 ;
8. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous conclusion 6 sous la rubrique 390 du budget de la Direction de la culture et du développement urbain, Secrétariat général, projet Métamorphose.

**R22-SE**  
[Rapport s/](#)  
[Préavis N°](#)  
[2021/29](#)

**Demande de crédit complémentaire au Préavis N° 2018/10**  
**Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu-dit**  
**« Pont de Fenil » à St-Légier**

**Rapporteur : [Yvan Salzmann](#) (soc.)**

*Discussion*

Mme Karine Beausire Ballif (Soc.), M. Ngoc Huy Ho (Les Verts), M. Pierre-Antoine Hidbrand, municipal, Sécurité et économie

*Vote sur conclusions 1 à 5*

Le Conseil, par 73 oui, 1 non et 0 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement complémentaire du patrimoine administratif de CHF 1'650'000.- pour permettre de prendre en compte les plus-values inhérentes au remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu-dit « Pont de Fenil » à St-Légier;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 en fonction des dépenses réelles dans l'année par la rubrique 2910.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau rubrique 2910.2820.4 ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau ;

5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus les éventuelles subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) ou de l'attribuer au fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau rubrique 2910.2820.4 si le crédit est déjà amorti.

R23

[Rapport du Bureau](#)

**Fixation du montant des jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026**

Discussion

M. Valentin Christe (UDC), qui dépose un amendement

Amendement  
Christe

Type de travail	Prix du jeton
Séance du Conseil	72.-
Séance de commission et du Bureau – jusqu'à 2h	72.-
Représentations du Bureau	72.-/représentation
Séance de commission et du Bureau – de 2 à 4h	90.-
Séance de commission et du Bureau – de plus de 4h	108.-
Séance de commission – rédaction du rapport	72.-
Séance de commission – ajout par séance supplémentaire – rédaction du rapport	36.-
COGES et COFIIN – jeton de présence des présidents	108.-
COGES et COFIIN – indemnités rapports présidentiels et sous-commissions	135.-
Indemnités pur frais de garde et de baby-sitting	Tarif horaire de la Croix-Rouge vaudoise
Indemnités forfaitaires annuelles versées aux groupes	90.- par représentant du groupe au Conseil/an
Indemnité annuelle présidentielle	9000.-
Fonds réception présidentielle	9000.-

Discussion  
(suite)

M. Guy Gaudard (PLR), M. Louis Dana (Soc.), M. Valentin Christe (UDC), M. Ilias Panchard (Les Verts), Mme Marlène Bérard (PLR), M. Philippe Miauton (PLR), M. Pierre Conscience (EàG), M. Xavier de Haller (PLR), M. Fabrice Moscheni (UDC), M. Jacques Pernet (PLR), Mme Charlotte de la Baume (Vert'libéraux), M. Louis Dana (Soc.), Mme Franziska Meinherz, qui dépose un amendement

Amendement  
Meinherz

- Indemnités pour frais de déplacement selon règlement annexé

**Règlement de remboursement des frais de transport**

1. d'approuver le principe de remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil communal selon les critères suivants :

1.1 Les frais de déplacement des membres du Conseil communal sont remboursés pour les déplacements effectués en transports publics.

1.2 Le montant du remboursement correspond aux dépenses liées à l'achat de titres de transport pour lesquelles des justificatifs ont été fournis.

1.3 Sont remboursés les déplacements liés aux activités suivantes :

1.3.1 séances plénières du Conseil ;

1.3.2 séances de commission ad hoc et permanentes (visites incluses) ;

1.3.3 séances du Bureau (représentations exclues) ;

1.3.4 séances du Bureau électoral général.

1.3.5 séances de groupes pour préparer les séances du Conseil communal.

Discussion  
(suite)  
Amendement  
Moscheni

Mme Anaïs Timofte (EàG), M. Benjamin Rudaz (Les Verts), Mme Françoise Piron (PLR), M. Fabrice Moscheni, qui dépose un amendement

- Participation aux frais de collation selon règlement annexé

**Règlement participation des membres du Conseil aux frais de collation**

1. D'approuver le principe de perception d'une participation des membres du Conseil communal aux frais de collation selon les critères suivants :

1.1. Pour chaque collation organisée lors d'une séance du Conseil, un montant forfaitaire de 5 CHF est perçu par membre du Conseil

1.2. Les membres du Conseil qui désirent apporter leur propre collation ne sont pas concernés par la déduction

1.3. La participation forfaitaire est perçue par défaut

1.4. Chaque membre du Conseil indique au début de l'année parlementaire si elle/il apporte sa collation. Elle/il peut changer d'avis en cours d'année. Elle/il fait part de sa décision au secrétariat du Conseil

1.5. Le secrétariat du Conseil tient à jour un document permettant le calcul de la participation annuelle de chaque membre du Conseil, tenant compte des choix indiqués par chaque personne concernée

1.6. La participation des membres du Conseil est perçue en déduction du montant total des indemnités dues et versées au début de chaque année civile

2. De fixer au 1<sup>er</sup> juillet 2021 l'entrée en vigueur des principes énoncés ci-dessus.

Discussion  
(suite)  
Amendement  
Bérard

Mme Marlène Bérard, qui dépose un amendement

Indemnité en cas de renonciation à l'envoi postal de la documentation en lien avec les séances du Conseil communal : Fr. 560.- (CHF 200.- pour les frais d'impression + CHF 360.- pour l'abonnement à internet

Discussion  
(suite)  
Amendement  
Timofte 1

Mme Anaïs Timofte (EàG), qui dépose deux amendements

Art. 1. (...)

1.1.5 séances des groupes politiques représentés au Conseil communal.

1.3 Le tarif horaire est au maximum 150% de celui fixé par la Croix-Rouge vaudoise.

Le tarif horaire, TVA comprise, est de :

Amendement  
Timofte 2

- 15 CHF de l'heure dès 19h

## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

	- 18 CHF de l'heure dès 19h, dès 3 enfants - 17 CHF de l'heure le jour jusqu'à 19h - 20 CHF de l'heure le jour jusqu'à 19h, dès 3 enfants																																																																																																																													
<i>Discussion (suite)</i> <i>Amendement Piron</i>	M. Vincent Brayer (Soc.), Mme Françoise Piron, <u>qui dépose un amendement</u>  <i>Règlement de remboursement pour frais de garde</i>  <i>Sont également remboursés aux membres du Conseil communal, selon les mêmes critères que ceux pour baby-sitting, les frais de garde pour les personnes à charges suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>enfants de plus de 12 ans avec un handicap de santé nécessitant la présence d'un tiers</i></li> <li>• <i>parent dont le membre du Conseil a la charge en qualité de proche-aidant</i></li> </ul>																																																																																																																													
<i>Discussion (suite)</i>	M. Pierre Conscience (EàG), Mme Angèle Florence Mendy (Soc.), M. Jacques Pernet (PLR), M. Fabrice Moscheni (UDC), M. Valentin Christe (UDC), <u>qui demande l'appel nominal pour l'amendement Christe et l'amendement Moscheni</u> , M. Ilias Panchard (Les Verts), <u>qui dépose une motion d'ordre.</u>																																																																																																																													
<i>Discussion sur motion d'ordre</i> <i>Vote sur motion d'ordre</i>	M. Philippe Miauton (PLR), M. Oleg Gafner (Les Verts)  La motion d'ordre est acceptée par 65 oui, 6 non et 6 abstentions. Le plénum passe au vote.																																																																																																																													
<i>Demande de vote nominal</i>	La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.																																																																																																																													
<i>Vote/amdt Christe</i> <i>Résultats du vote</i>	Le Conseil, par 17 oui, 64 non et 4 abstentions <b>refuse</b> l'amendement Christe																																																																																																																													
	<table border="0"> <tr><td>105</td><td>Aubert</td><td>Alix Sophie</td><td>EG</td><td>NON</td></tr> <tr><td>61</td><td>Aubert</td><td>Eliane</td><td>PLR</td><td>OUI</td></tr> <tr><td>18</td><td>Beaud</td><td>Valéry</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>92</td><td>Beausire Ballif</td><td>Karine</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>22</td><td>Benvenuti</td><td>Romane</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>56</td><td>Bérard</td><td>Marlène</td><td>PLR</td><td>ABS</td></tr> <tr><td>15</td><td>Berguerand</td><td>Anne</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>63</td><td>Bettens</td><td>Eric</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>85</td><td>Billard</td><td>Aude</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>88</td><td>Brayer</td><td>Vincent</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>46</td><td>Cachin</td><td>Jean-François</td><td>PLR</td><td>ABS</td></tr> <tr><td>35</td><td>Cavalli</td><td>Virginie</td><td>VL</td><td>OUI</td></tr> <tr><td>93</td><td>Celik</td><td>Derya</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>71</td><td>Chatton</td><td>Angélique</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>89</td><td>Chenaux Mesnier</td><td>Muriel</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>25</td><td>Christe</td><td>Valentin</td><td>UDC</td><td>OUI</td></tr> <tr><td>103</td><td>Conscience</td><td>Pierre</td><td>EG</td><td>NON</td></tr> <tr><td>110</td><td>Crausaz Mottier</td><td>Magali</td><td>EG</td><td>NON</td></tr> <tr><td>27</td><td>D'Acromont</td><td>Valérie</td><td>VER</td><td>NON</td></tr> <tr><td>83</td><td>Dana</td><td>Louis</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>48</td><td>De Haller</td><td>Xavier</td><td>PLR</td><td>OUI</td></tr> <tr><td>37</td><td>De La Baume</td><td>Charlotte</td><td>VL</td><td>NON</td></tr> <tr><td>78</td><td>De Vargas</td><td>Samuel</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>96</td><td>Depallens</td><td>Sarah</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> <tr><td>73</td><td>Devallone Dinballi</td><td>Caroline</td><td>PS</td><td>NON</td></tr> </table>	105	Aubert	Alix Sophie	EG	NON	61	Aubert	Eliane	PLR	OUI	18	Beaud	Valéry	VER	NON	92	Beausire Ballif	Karine	PS	NON	22	Benvenuti	Romane	VER	NON	56	Bérard	Marlène	PLR	ABS	15	Berguerand	Anne	VER	NON	63	Bettens	Eric	VER	NON	85	Billard	Aude	PS	NON	88	Brayer	Vincent	PS	NON	46	Cachin	Jean-François	PLR	ABS	35	Cavalli	Virginie	VL	OUI	93	Celik	Derya	PS	NON	71	Chatton	Angélique	VER	NON	89	Chenaux Mesnier	Muriel	PS	NON	25	Christe	Valentin	UDC	OUI	103	Conscience	Pierre	EG	NON	110	Crausaz Mottier	Magali	EG	NON	27	D'Acromont	Valérie	VER	NON	83	Dana	Louis	PS	NON	48	De Haller	Xavier	PLR	OUI	37	De La Baume	Charlotte	VL	NON	78	De Vargas	Samuel	PS	NON	96	Depallens	Sarah	PS	NON	73	Devallone Dinballi	Caroline	PS	NON
105	Aubert	Alix Sophie	EG	NON																																																																																																																										
61	Aubert	Eliane	PLR	OUI																																																																																																																										
18	Beaud	Valéry	VER	NON																																																																																																																										
92	Beausire Ballif	Karine	PS	NON																																																																																																																										
22	Benvenuti	Romane	VER	NON																																																																																																																										
56	Bérard	Marlène	PLR	ABS																																																																																																																										
15	Berguerand	Anne	VER	NON																																																																																																																										
63	Bettens	Eric	VER	NON																																																																																																																										
85	Billard	Aude	PS	NON																																																																																																																										
88	Brayer	Vincent	PS	NON																																																																																																																										
46	Cachin	Jean-François	PLR	ABS																																																																																																																										
35	Cavalli	Virginie	VL	OUI																																																																																																																										
93	Celik	Derya	PS	NON																																																																																																																										
71	Chatton	Angélique	VER	NON																																																																																																																										
89	Chenaux Mesnier	Muriel	PS	NON																																																																																																																										
25	Christe	Valentin	UDC	OUI																																																																																																																										
103	Conscience	Pierre	EG	NON																																																																																																																										
110	Crausaz Mottier	Magali	EG	NON																																																																																																																										
27	D'Acromont	Valérie	VER	NON																																																																																																																										
83	Dana	Louis	PS	NON																																																																																																																										
48	De Haller	Xavier	PLR	OUI																																																																																																																										
37	De La Baume	Charlotte	VL	NON																																																																																																																										
78	De Vargas	Samuel	PS	NON																																																																																																																										
96	Depallens	Sarah	PS	NON																																																																																																																										
73	Devallone Dinballi	Caroline	PS	NON																																																																																																																										



## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

17	Dubas	Daniel	VER	NON
53	Dumoulin	Coralie	PLR	OUI
107	Dupuis	Johann	EG	NON
28	Gafner	Oleg	VER	NON
76	Gaillard	Benoit	PS	NON
45	Gaudard	Guy-Pascal	PLR	NON
42	Gemesio	Denise	PLR	OUI
19	Gerber	Alexandra	VER	NON
29	Girardet	Alice	VER	NON
21	Gnoni	Sara	VER	NON
82	Goumaz	Christine	PS	NON
81	Graff	Séverine	PS	NON
68	Ho	Ngoc Huy	VER	NON
100	Jaffar	Mountazar	PS	NON
47	Kanthia	Paulraj	PLR	NON
30	Kilani	Feryel	VER	NON
51	Klunge	Henri	PLR	OUI
108	Koyuncu	Sevgi	EG	NON
99	Kulmiye	Yusuf	PS	NON
26	Lavanchy	Josée Christine	UDC	OUI
94	Lavanderos	Astrid	PS	NON
44	Maillard	Mathilde	PLR	OUI
104	Manzoni	Laura	EG	NON
50	Marmy	Olivier	PLR	NON
23	Masson	Jean-Luc	UDC	OUI
112	Mayoraz	Maimouna	EG	NON
101	Meinherz	Franziska	EG	NON
72	Mendy	Angèle Flora	PS	NON
62	Miauton	Philippe	PLR	OUI
109	Misiego	Celine	EG	NON
33	Mori	Patrizia Deborah	UDC	OUI
67	Morin	Ariane	VER	NON
34	Moscheni	Fabrice	UDC	OUI
77	Mossier	Varuna	PS	NON
79	Neumann	Sarah	PS	NON
64	Panchard	Ilias	VER	NON
38	Paquier	Mathias	VL	NON
95	Pascuas Zabala	Esperanza	PS	NON
57	Pernet	Jacques	PLR	ABS
80	Philippoz	Roland	PS	NON
58	Piquet	Antoine	PLR	OUI
55	Piron	François	PLR	NON
91	Racine	Joëlle	PS	NON
87	Reymond	Onaï	PS	NON
84	Richard De Paolis	Paola	PS	NON
20	Roch	Karine	VER	NON
14	Rudaz	Benjamin	VER	NON
97	Salzmann	Yvan	PS	NON
16	Sangra	Marie-Thérèse	VER	NON
54	Saugy	Anouck	PLR	OUI
39	Schaller	Graziella	VL	OUI
90	Thanh-My	Tran-Nhu	PS	NON
31	Thorens	Olivier	VER	NON
111	Timofte	Anais	EG	NON
70	Von Braun	Constance	VER	NON
65	Vouga	Maurane	VER	NON
40	Vouillamoz	Vincent	VL	ABS
98	Yemane	Samson	PS	NON
113	Zecca	Mánon	EG	NON
41	Ziehli	Yohan	UDC	OUI

Vote/amdt  
Meinherz  
Vote/amdt  
Moscheni

Le Conseil, par 42 oui, 39 non et 4 abstentions **accepte** l'amendement Meinherz

Le Conseil, par 17 oui, 63 non et 5 abstentions **refuse** l'amendement Fabrice Moscheni

## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

### Résultats du vote

105	Aubert	Alix Sophie	EG	NON
61	Aubert	Eliane	PLR	ABS
18	Beaud	Valéry	VER	NON
92	Beausire Ballif	Karine	PS	NON
22	Benvenuti	Romane	VER	ABS
56	Bérard	Marlène	PLR	NON
15	Berguerand	Anne	VER	NON
63	Bettens	Eric	VER	NON
85	Billard	Aude	PS	NON
88	Brayer	Vincent	PS	NON
46	Cachin	Jean-François	PLR	OUI
35	Cavalli	Virginie	VL	NON
93	Celik	Derya	PS	NON
71	Chatton	Angélique	VER	ABS
89	Chenaux Mesnier	Muriel	PS	NON
25	Christe	Valentin	UDC	OUI
103	Conscience	Pierre	EG	NON
110	Crausaz Mottier	Magali	EG	NON
27	D'Acremont	Valérie	VER	NON
83	Dana	Louis	PS	NON
48	De Haller	Xavier	PLR	OUI
37	De La Baume	Charlotte	VL	NON
78	De Vargas	Samuel	PS	NON
96	Depallens	Sarah	PS	NON
73	Devallone Dinballi	Caroline	PS	NON
17	Dubas	Daniel	VER	NON
53	Dumoulin	Coralie	PLR	OUI
107	Dupuis	Johann	EG	NON
28	Gafner	Oleg	VER	NON
76	Gaillard	Benoit	PS	NON
45	Gaudard	Guy-Pascal	PLR	OUI
42	Gemesio	Denise	PLR	OUI
19	Gerber	Alexandra	VER	NON
29	Girardet	Alice	VER	NON
21	Gnoni	Sara	VER	NON
82	Goumaz	Christine	PS	NON
81	Graff	Séverine	PS	NON
68	Ho	Ngoc Huy	VER	NON
100	Jaffar	Mountazar	PS	NON
47	Kanthia	Paulraj	PLR	NON
30	Kilani	Feryel	VER	NON
51	Klunge	Henri	PLR	OUI
108	Koyuncu	Sevgi	EG	NON
99	Kulmiye	Yusuf	PS	NON
26	Lavanchy	Josée Christine	UDC	OUI
94	Lavanderos	Astrid	PS	NON
44	Maillard	Mathilde	PLR	OUI
104	Manzoni	Laura	EG	NON
50	Marmy	Olivier	PLR	NON
23	Masson	Jean-Luc	UDC	OUI
112	Mayoraz	Maimouna	EG	NON
101	Meinherz	Franziska	EG	NON
72	Mendy	Angèle Flora	PS	NON
62	Miauton	Philippe	PLR	OUI
109	Misiego	Celine	EG	NON
33	Mori	Patrizia Deborah	UDC	OUI
67	Morin	Ariane	VER	NON
34	Moscheni	Fabrice	UDC	OUI
77	Mossier	Varuna	PS	NON
79	Neumann	Sarah	PS	NON
64	Panchard	Ilias	VER	NON
38	Paquier	Mathias	VL	NON
95	Pascuas Zabala	Esperanza	PS	NON
57	Pernet	Jacques	PLR	ABS
80	Philippoz	Roland	PS	NON
58	Piquet	Antoine	PLR	OUI
55	Piron	François	PLR	NON
91	Racine	Joëlle	PS	NON
87	Reymond	Onaï	PS	NON
84	Richard De Paolis	Paola	PS	NON
20	Roch	Xarine	VER	NON
14	Rudaz	Benjamin	VER	NON
97	Salzmann	Yvan	PS	NON
16	Sangra	Marie-Thérèse	VER	NON
54	Saugy	Anouck	PLR	OUI
39	Schaller	Graziella	VL	OUI
90	Thanh-My	Tran-Nhu	PS	NON
31	Thorens	Olivier	VER	NON
111	Timofte	Anais	EG	NON
70	Von Braun	Constance	VER	NON
65	Vouga	Maurane	VER	NON
40	Vouillamoz	Vincent	VL	ABS
98	Yemane	Samsou	PS	NON
113	Zecca	Mánon	EG	NON
41	Ziehli	Yohan	UDC	OUI

Vote/amdt  
Bérard

Le Conseil, par 40 oui, 25 non et 20 abstentions **accepte** l'amendement Bérard

## Première partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

Vote/amdt  
Timofte 1

Le Conseil, par 45 oui, 30 non et 6 abstentions **accepte** le premier amendement Timofte

Vote/amdt  
Timofte 2

Le Conseil, par 58 oui, 22 non et 2 abstentions **accepte** le deuxième amendement Timofte

Vote/amdt Piron  
Vote sur Rapport  
du Bureau/jetons  
de présence

Le Conseil, par 70 oui, 7 non et 5 abstentions **accepte** l'amendement Piron  
Le Conseil, par 56 oui, 20 non et 6 abstentions **approuve** le Rapport du Bureau, soit **décide** :

de fixer comme suit les indemnités et jetons de présence du Conseil communal de Lausanne pour la législature 2021-2026 :

1. les jetons de présence aux séances du Conseil : ..... → Fr. → 80.-

2. les jetons de présence des membres des commissions ad hoc et permanentes :

→ séances jusqu'à deux heures : ..... → Fr. → 80.-

→ séances de deux à quatre heures : ..... → Fr. → 100.-

→ séances de plus de quatre heures : ..... → Fr. → 120.-

3. pour les rapports des travaux d'une commission :

→ rapport sur un objet dont l'examen a nécessité une séance : ..... → Fr. → 80.-

→ si l'examen a nécessité plus d'une séance, par séance supplémentaire : ..... → Fr. → 40.-

4. les jetons de présence des présidents des Commissions permanentes :

→ de gestion et des finances : ..... → /séance : ..... → Fr. → 120.-

→ plus, pour les rapports (président et sous-commissions) : ..... → /rapport : ..... → Fr. → 150.-

5. l'indemnité présidentielle annuelle : ..... → Fr. → 10'000.-

6. le fonds réception présidentielle : ..... → Fr. → 10'000.-

7. l'indemnité forfaitaire aux groupes (versée aux groupes) :

→ par an et par membre du groupe au Conseil : ..... → Fr. → 100.-

8. l'indemnité pour frais de garde des enfants et des membres du Conseil et indemnité pour proches-aidants : selon règlement annexé ;

9. Indemnités pour frais de déplacement : selon règlement annexé

10. indemnité en cas de renonciation à l'envoi postal de la documentation en lien avec les séances du Conseil communal : Fr. 560.-/an (CHF 200.- pour les frais d'impression + CHF 360.- pour l'abonnement à internet.)

11. entrée en vigueur : les conclusions 1 à 9 entrent en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Règlement de remboursement des frais de garde pour baby-sitting et des proches-aidants**

1. d'approuver le principe de remboursement des frais de garde des enfants des membres du Conseil communal selon les critères suivants définis par le Bureau du Conseil :
  - 1.1. Les frais de garde des enfants de moins de 12 ans révolus des membres du Conseil communal sont remboursés pour les activités du Conseil suivantes :
    - 1.1.1. séances plénières du Conseil ;
    - 1.1.2. séances de commission ad hoc et permanentes (visites incluses) ;
    - 1.1.3. séances du Bureau (représentations exclues) ;
    - 1.1.4. séances du Bureau électoral général.
    - 1.1.5. séances des groupes politiques représentés au Conseil communal.
  - 1.2. La durée de l'indemnisation est la durée effective de la séance, majorée d'une heure pour les déplacements.
  - 1.3. Le tarif horaire, TVA comprise, est de :
    - 15 CHF de l'heure dès 19h
    - 18 CHF de l'heure dès 19h, dès 3 enfants
    - 17 CHF de l'heure le jour jusqu'à 19h
    - 20 CHF de l'heure le jour jusqu'à 19h, dès 3 enfants
  - 1.4. Les conditions de remboursement sont les suivantes :
    - 1.4.1. le membre du Conseil en fait la demande ;
    - 1.4.2. le membre du Conseil fait appel à une personne (baby-sitter), à l'exclusion des parents et des grands-parents de l'enfant, ainsi que des personnes vivant sous le même toit que l'enfant ;
    - 1.4.3. le membre du Conseil fait parvenir une pièce justificative détaillée qui atteste de la garde de l'enfant durant l'activité du Conseil exercée.
  - 1.5. Les modalités pratiques de remboursement sont les suivantes :
    - 1.5.1. le membre du Conseil adresse au secrétariat du Conseil, au plus tard le 31 janvier suivant l'année civile lors de laquelle la garde a été effectuée, une facture détaillée ;
    - 1.5.2. le secrétariat du Conseil se charge de contrôler les données de la facture et de la transmettre contresignée (signatures du président du Conseil et du/de la secrétaire du Conseil) à la comptabilité pour règlement dans les meilleurs délais.
2. Sont également remboursés aux membres du Conseil communal, selon les mêmes critères que ceux pour baby-sitting, les frais de garde pour les personnes à charges suivantes :
  - 2.1. enfants de plus de 12 ans avec un handicap de santé nécessitant la présence d'un tiers ;
  - 2.2. parent dont le membre du Conseil a la charge en qualité de proche-aidant.
3. de fixer au 1<sup>er</sup> juillet 2021 l'entrée en vigueur du principe de remboursement des frais de garde des enfants des membres du Conseil communal.

**Règlement de remboursement des frais de transport**

2. d'approuver le principe de remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil communal selon les critères suivants :
  - 1.4 Les frais de déplacement des membres du Conseil communal sont remboursés pour les déplacements effectués en transports publics.
  - 1.5 Le montant du remboursement correspond aux dépenses liées à l'achat de titres de transport pour lesquelles des justificatifs ont été fournis.
  - 1.6 Sont remboursés les déplacements liés aux activités suivantes :
    - 1.6.1 séances plénières du Conseil ;
    - 1.6.2 séances de commission ad hoc et permanentes (visites incluses) ;
    - 1.6.3 séances du Bureau (représentations exclues) ;
    - 1.6.4 séances du Bureau électoral général.
    - 1.6.5 séances de groupes pour préparer les séances du Conseil communal.

**Clôture**

La séance est levée à 20 h 30.

Le président

La secrétaire adjointe